



Commission Départementale des Arbitres

Saison 2026 - 2027

Réunion du 31 Aout 2026

PV n° 1

Présents : Florianne BUISSON - Philippe FABRE - Alexandre MARTIN - Dominique CUOQ - Raphaël ROBERT - Jean Luc BESSENAY – Gérard LIABEU – Fabien FOURNAT - Jean-Noël FALCON - Astrid SADERNE GUILLON - David LEPINAY – Lucas BARTHELEMY

Assistent : Stéphane POUZOLS

Excusés : Bernard CHANTEMESSE - Bernard LESCOP - Christian FLANDIN – Dominique CHALLET

Condoléances à :

- Frédéric SAUMET suite au décès de son épouse
- Emeric DA SILVA pour le décès de sa grand-mère.

Félicitations :

- Aux arbitres ligue ayant déjà validés le test physique

Rappel des boites mails :

- Boite mail de la CDA (Raphaël ROBERT) : cda@haute-loire.fff.fr
- Boite mail pour les désignations des séniors (Dominique CUOQ) : designations43@gmail.com
- Boite mail pour les désignations des jeunes (Philippe FABRE) : designationsjeunes43@sfr.fr
- Boite mail du médecin : medecin@haute-loire.fff.fr
- Boite mail formation ligue : formationligue43@gmail.com

Informations :

- Arrivée de Melle PETRE Louhane le 17 Aout 2026 en tant que secrétaire
- Arrivée de Alexa RIGON en provenance du district du Gard
- Nicolas SOULIER, Alexis LHOSTE, Joan BERTIN ???, Loris RIGAUD souhaitent reprendre l'arbitrage.
- Usama ALNASEF, Pedro CASTHELANO, Isac CELLE, Ercan ERYLMAZ, Jérémy FERES, Alban GALY, Stéphane GUIBERT, Laura LAINE, Dyonis ROCHE, Gaethan SANMARTI arrêtent l'arbitrage ou prennent une année sabbatique.
- Assad IBRAHIM est reparti dans le district du Rhône.

- Stéphane SURREL et Raphaël ROBERT observeront les jeunes en ligue, Stéphane POUZOLS continue bien sur ses missions auprès de la ligue et de la Fédération
- Rentrée des structures jeunes :
 - Bernard LESCOP représentera la CDA à VEZEZOUX le 3 Sept
 - Fabien FOURNAT représentera la CDA à BEAUZAC le 8 sept
 - Raphaël ROBERT représentera la CDA au puy le 10 sept
- A partir de la saison 2026 / 2027, les arbitres assistants qui officient en D1, seront indemnisés **par virement et uniquement par virement.**

Stage du début de saison :

- Envoi de la convocation fin août avec lien pour repas. A ce jour, certains n'ont pas encore répondu.
- Les repas sont gérés par le club de St Germain Laprade
- Nous serons dans le hall du gymnase, nous pourrions projeter sur un mur.
- Les tests physiques se feront sur le terrain en sable. Responsable : Dominique CUOQ.

Date du rattrapage :

▪ Samedi 10 octobre à Coubon à partir de 8 h 30

Planning du stage :

- 8 h 15 / 8 h 30 : Accueil et café offert par l'UNAF 43
- 8 h 30 / 8 h 45 : Ouverture du Stage, présentation des nouveaux arbitres.
- 8 h 45 : Test physique pour catégories D1 / Groupe AA D1 + Féminines,
- 8 h 45 : Atelier terrain arbitre assistant pour les D2, D3, D4
- 9 H 45 : Inversion des groupes
- 10 H 45 : Interventions Président district, Présidente Com discipline, Président Com appel, Médecin du district, intervention du Président du FC ST GERMAIN LAPRADE
- 11 h 15 UNAF, Remise des écussons, remise des récompenses.
- 11 H 45 : **Emargement, fin de matinée**
- 11 h 45 / 12 h 15 : pot de l'amitié (offert par l'UNAF)
- 12 h 15 : Repas
- 13 h 30 : Modification lois du jeu, rappels désignations
- 14 h 15 / 15 h 15 : Arbitrage en équipe (2 groupes si possible)
- 15 h 30 : Rappels administratifs – Questions diverses
- 16 H 30 : **Emargement, fin du stage**

Tests physiques :

- Un arbitre sera désigné dans sa catégorie s’il réussit le test physique de sa catégorie.
- En cas d’échec, il officiera dans la catégorie où il a validé le test
- Si échec au test D3, il officiera en D4.
- En cas d’absence au stage, l’arbitre officiera en D3 en attendant le rattrapage.
- Pour les jeunes : Possibilité d’être désignés sur des rencontres de ligue (au centre ou comme AA) si le test est validé, en cas d’échec ou d’absence, le jeune « arbitre » sera désigné sur des rencontres district.

Formation initiale :

- Date formation district : 2 / 3 Octobre – 10 / 11 Octobre et 18 Octobre.
- La partie terrain se fera sur les installations du club de Blavozy, les deux samedi matin
- Repas : Brasserie du Michelet
- Pour l'instant : 12 inscrits

Formation Ligue :

- 16 Arbitres sont intéressés, certains ne remplissent pas certains critères.
- La formation sera effectuée courant octobre, Lucas BARTHELEMY fera parvenir une convocation aux arbitres intéressés.
- Une adresse mail spécifique pour la formation a été créé : formationligue43@gmail.com

Désignations séniors :

- Rappel à tous les arbitres séniors, afin que Dominique puisse faire au mieux : les Indisponibilités doivent être saisies 18 jours avant la date votre indisponibilité.

[illegible]

Désignations des jeunes :

- Beaucoup de jeunes arbitres (voir tous) sont joueurs et arbitres : Les arbitres « jeunes » doivent saisir les indisponibilités le lundi soir au plus tard pour les rencontres du week-end qui arrivent.
A eux de gérer au mieux leurs emplois du temps et de se rapprocher de leurs éducateurs / clubs pour savoir le jour où ils jouent.
- Petit rappel : Un arbitre jeune doit faire **15 matchs** pour couvrir son club.

Classements arbitres district :

- En attente des tests physiques, pour l'instant les affectations des arbitres en D1 et D2 restent inchangées.

Création groupe AA : 15 Arbitres

Bekir DEDE – Stéphane NOWAK – Damien ROME – Alexandre FERNANDES – Elvis AZNAR – Jean FERRY – David YVON – Bruno NICASTRO – Astrid GUILLON SADERNE – Yannick BLANC – Alexis SALANON – Arnaud ROBERT – Jean Louis LIOTIER – Pierre LHENRY postulent pour intégrer ce groupe.

Jean Erico FRANCE, souhaite intégrer le 43 et couvrir USSL, il est AA dans la Loire.

Ce groupe sera définitivement constitué après les tests physiques de début septembre. Il est demandé aux arbitres **de valider au minimum le test des arbitres D3 ou le test des féminines**.

Les arbitres intégrant ce groupe, seront désignés comme AA1 en D1 et R3. Si besoin et s'ils sont disponibles ils pourront toujours être désignés pour dépanner en U 18 ou D3, D4 ou féminines

Observations :

Les groupes seront constitués en prenant en compte sans ordre de priorité : les classements de l'an dernier, les domiciles des observateurs et les domiciles des arbitres (comme la saison dernière).

Les groupes seront validés en fonction des résultats aux tests physiques.

Observateurs en D1 et ou D2 : FABRE – ROBERT – FOURNAT – CHALLET – MORELLO – FALCON – DELEAU –

Observateurs Arbitres assistants : Lucas BARTHELEMY et Bernard CHANTEMESSE

Début des observations : Début octobre 2026

Carton blanc :

Les modalités en district restent les mêmes que l'an dernier. Il est demandé aux arbitres officiels de se servir de ce type de sanction pour répondre aux diverses contestations des joueurs et/ou officiels d'équipe.

Stage des observateurs : stage un samedi matin sur un lieu décentralisé (plutôt le brivadois), date encore à définir. Seront convoqués les observateurs district + les arbitres ligue souhaitant faire des observations + les arbitres D1 ou D2 souhaitant aussi faire des observations.

Gestion drapeaux bips : Ils sont mis à disposition des arbitres de ligue (Jeunes ou seniors) lors des observations. Un mail doit être fait pour les réserver. Merci de venir les chercher au district et de les ramener rapidement, il n'est pas normal qu'un arbitre garde les drapeaux + de 1 mois.

Effectif : 152 arbitres ont fait les démarches pour demander leur licence, seulement 117 sont désignables (dont deux arbitres D5). Certains ne peuvent pas encore officier, ils sont dans l'attente de la validation de la partie médicale.

Commission éthique :

2 Nouvelles caméras de la FFF.

Répartition plus facile sur le territoire.

Charte déontologique :

Les arbitres vont devoir signer une charte déontologique en début de saison afin de rappeler certaines règles à tous.

Contrôle des FMI : Les FMI sont « consultés » tous les débuts de semaine comme lors des saisons précédentes.

En cas d'absence injustifiée d'un arbitre sur sa rencontre, son club recevra un mail.

Dossiers médicaux : Certains arbitrent n'ont pas encore fait le nécessaire, pour rappel, il ne faut pas l'envoyer à la CDA, ou au district, il faut l'envoyer au médecin du district (voir mail au début du PV)

Statut de l'arbitrage : Lors d'un changement de club d'un arbitre, il est rappelé : que le nouveau club doit payer des droits de mutations à hauteur de 500 € et que l'arbitre couvrira sous réserve qu'il continue l'arbitrage son nouveau club l'année N + 5



CHARTRE DEONTOLOGIQUE DE LA FONCTION ARBITRE DU DISTRICT DE LA HAUTE-LOIRE SAISON 2026 – 2027

Je suis arbitre du district de la Haute-Loire et ma fonction d'officiel sur les rencontres départementales ou régionales veut que je respecte les points suivants et que je m'engage à :

- Respecter les différentes instances qui dirigent le football ;
- Véhiculer une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage ;
- Connaitre les lois du jeu et les divers règlements liés aux compétitions arbitrées et m'y conformer ;
- Être prêt physiquement et techniquement ;
- Honorer mes désignations ;
- Porter l'écusson du district, avoir une tenue civile et sportive correcte sans signe apparent d'appartenance à un club ou toute organisation, hors UNAF ;
- Arriver 1H00 minimum avant le coup d'envoi sur le lieu de la rencontre ;
- Saluer à mon arrivée et à mon départ les protagonistes de la rencontre en ayant une attitude courtoise, discrète et respectueuse envers tous ;
- Arbitrer chaque match de façon impartiale sans tenir compte d'éventuels événements passés ;
- Ne tenir aucun propos ou commentaires ciblés pouvant laisser place à d'éventuelles interprétations négatives ;
- M'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du district, de la commission des arbitres, des clubs, des joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux ;
- A signaler à la CDA tout match amical ou tournoi auquel je participe ;
- A rédiger mes rapports en lien avec la rencontre jouée dans les 48H00 suivantes ;
- A présenter aux clubs une feuille de frais d'arbitrage lorsque c'est nécessaire, rédigée manuellement ou par informatique via le formulaire disponible sur le site du District en respectant le barème des indemnités.

Je soussigné(e) Mme ou Mr Reconnaît avoir pris connaissance de la charte déontologique de la fonction arbitre du District de la Haute-Loire en vigueur pour la saison 2026-2027.

Signature du responsable légal :

Signature de l'arbitre :